

Après débats, l'honorable M. Dandurand a présenté une motion de remerciement. La question de concours étant posée sur ladite motion elle est finalement résolue dans l'affirmative comme suit :

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur la motion de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné que le Sénat, quand il s'ajournera aujourd'hui, tienne sa séance le mardi 10 mars à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.
Avec la permission du Sénat, il est ordonné que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du Comité permanent des finances, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

Le vendredi, 13 février 1925.

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres. Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est ordonné que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné de nouveau sur la motion de l'honorable M. Robinson, secondée par l'honorable M. Tessier :—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :—

Au général Son Excellence, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.